

## Réponse managériale de SOS Villages d'Enfants Belgique au rapport d'évaluation à mi-parcours du programme Children4Change (2022-2026)

*Document public*

### 1. Informations de base

Intitulé du rapport d'évaluation	Evaluation à mi-parcours du programme C4C
Période d'évaluation	Avril 2024 – novembre 2024
Date du rapport	15 novembre 2024
Évaluation réalisée par	Federico Varrasso, Stéphane Bouch'1 et Charlotte Boisteau (consultants externes)
Contrôle qualité réalisé par	NA
Évaluation commanditée par	SOS Villages d'Enfants Belgique
Coût total de l'évaluation	49.000€

### 2. Résumé du processus d'évaluation

SOS Villages d'Enfants Belgique met en œuvre le programme « Children4Change » au Burundi, en RDC et au Sénégal pour la période 2022-2026, en collaboration avec les Associations Membres SOS Villages d'Enfants au Burundi (SOS VE BDI), SOS Villages d'Enfants en RDC (SOS VE RDC) et SOS Villages d'Enfants au Sénégal (SOS VE SN), financé à titre principal par la Direction Générale de la Coopération au Développement et Aide Humanitaire (DGD) du Service public fédéral belge des Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement.

Arrivant à la moitié du programme, SOS Villages d'Enfants Belgique (SOS VE BE), en collaboration avec les 3 Associations Membres SOS partenaires, a commandité une évaluation des réalisations du programme concernant la période allant du 1er janvier 2022 au 15 novembre 2024. L'évaluation externe à mi-parcours est accueillie positivement par SOS VE BE et ses partenaires dans un souci de progression constante et de professionnalisme de leurs actions, conformément à la Politique d'évaluation de SOS VE BE et aux principes de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR).

L'objectif de cette évaluation finale était double : (i) apporter une revue stratégique de la performance du programme, en vue d'en tirer des leçons et (ii) rendre des comptes.

### 3. Appréciation interne du processus d'évaluation

Le Comité de Suivi de l'évaluation, composé de représentants de SOS VE au Burundi, SOS VE en RDC, SOS VE au Sénégal et SOS VE en Belgique, a évalué le processus d'évaluation au travers des rubriques suivantes :

- i. La planification et le respect des délais
- ii. Les ressources allouées
- iii. Le processus de sélection des consultants
- iv. La visite de terrain et collecte des données
- v. Le rapport provisoire
- vi. Le rapport final
- vii. La transparence et communication
- viii. L'implication des différentes parties prenantes dans le processus évaluatif.

Tous les critères évalués ont reçu l'appréciation « satisfaisante » ou « très satisfaisante ».

Les bonnes pratiques relevées par le Comité de suivi sont les suivantes :

- *Rubrique iii) Processus de sélection des participants* : le caractère participatif de la conduite de l'évaluation et l'implication des membres du comité de suivi de l'évaluation à chaque étape du processus a été particulièrement salué et apprécié. Ce processus a permis à chaque partie prenante de participer et s'approprier pleinement la démarche, ainsi que les résultats de l'évaluation ;
- *Rubrique iv) Visite de terrain et collecte des données* : la méthodologie participative orientée changements utilisée par les consultants permet à la fois de valoriser davantage les perceptions des acteurs interrogés au-delà des changements attendus et de prendre davantage en compte les influences du contexte et des autres acteurs impliqués dans le domaine d'intervention ou le travail de terrain ;
- *Rubrique v) Rapport provisoire* : la réalisation d'une réunion entre les évaluateurs et les équipes locales après la remise du rapport provisoire a fourni aux évaluateurs des retours constructifs pour la rédaction du rapport final et a permis de dissiper certains doutes et incompréhensions des équipes locales.

Les principaux points d'amélioration sont les suivants :

- *Rubrique iii) Processus de sélection des participants* : en présence de nombreuses offres éligibles, le Comité de suivi souhaite soit prévoir plus de temps pour la notation des candidats éligibles, soit restreindre les conditions d'éligibilité ;
- *Rubrique iv) Visite de terrain et collecte des données* : le Comité de suivi souhaite que plus de temps soit prévu sur le terrain pour rencontrer un plus grand nombre de parties prenantes du programme et élargir l'échantillon des zones d'intervention évaluées, notamment pour garantir une plus grande représentativité de l'évaluation.

#### 4. Réponse du Comité de suivi

*Réponse du Comité de suivi au rapport dans son ensemble :*

Le Comité de Suivi accueille positivement le rapport d'évaluation dans une démarche d'apprentissage et en tire des enseignements clés. Il reconnaît que, malgré un nombre limité de questions évaluatives, l'exercice était ambitieux et multidimensionnel. L'évaluation a en effet couvert plusieurs critères CAD dans trois pays (3 Outcomes), en adoptant des méthodologies innovantes pour SOS VE, notamment une approche participative orientée changement, une méthodologie de vidéo participative au Sénégal et une étude d'impact dans ce même pays. SOS VE a été portée par la volonté d'expérimenter de nouvelles méthodologies d'évaluation et de tirer des enseignements à plusieurs niveaux.

Quatre observations principales se dégagent :

1. **Une approche évaluative orientée changement appréciée** : cette approche, nouvelle pour SOS VE et ses partenaires, a été bien reçue par le Comité de Suivi. Elle privilégie la collecte de données qualitatives, complétant ainsi les données quantitatives déjà recueillies par le système de suivi des trois AM partenaires. Elle offre une vision plus holistique des transformations induites par le programme. Les responsables M&E des AM partenaires ont bénéficié d'un renforcement de capacités sur cette approche, favorisant sa réutilisation dans de futurs exercices. A l'avenir, il s'agira de veiller à mieux expliciter les liens entre cette nouvelle approche et l'analyse selon les critères CAD.
2. **Une nécessité de mieux s'aligner avec les consultants** : les programmes et méthodes de travail de SOS VE sont holistiques et parfois complexes à appréhender pour les consultants dans le temps court de l'évaluation. Ils s'inscrivent dans le cadre d'une fédération

internationale qui produit des outils spécifiques. Ainsi, il est essentiel de mettre à disposition des consultants toutes les ressources nécessaires et de les inviter davantage à contacter le personnel de SOS VE en cas de doute afin d'éviter des incompréhensions ou des imprécisions dans l'analyse.

3. **Une meilleure structuration des exercices d'évaluation est souhaitable** : l'étude d'impact au Sénégal n'a pas produit les résultats escomptés. Cela peut provenir de la diversité d'exercices et de méthodologies utilisées. À l'avenir, il serait préférable de dissocier ces exercices pour éviter toute confusion et une charge de travail excessive.
4. **Une méthodologie de vidéo participative prometteuse mais à adapter** : la vidéo participative constitue un outil intéressant, impliquant activement les jeunes et renforçant leurs capacités et leur estime de soi. Toutefois, pour maximiser l'exploitation des données collectées, il serait pertinent de réaliser ces exercices sur une période plus longue et de les intégrer davantage dans le système de suivi plutôt qu'au moment de l'évaluation.

*Réponse du Comité de suivi aux recommandations :*

La réponse détaillée du Comité de suivi aux 21 recommandations qui concernent les 3 Outcomes du programme et aux 3 observations transversales se trouvent en [Annexe 1](#).

## 5. Plan d'action et système de suivi

Un plan d'action comprenant i. la personne responsable, ii. la temporalité, iii. le budget nécessaire pour mettre en œuvre chaque recommandation validée ou validée en partie a été réalisé par les membres du Comité de suivi de l'Evaluation. Ce plan d'action a été validé par les membres des Comités de Pilotage de chaque Outcome. Son suivi est réalisé dans les réunions de Comité de Pilotage mensuelles de chaque Outcome. Ce document interne peut être partagé avec les bailleurs sur demande.

## 6. Annexes

Annexe 1 – Grille d'analyse des recommandations

Fait à Bruxelles, le 13/02/2025

Nom du représentant	Signature
SOS Villages d'Enfants Belgique	
Hilde Boeykens, Directrice Nationale	